

Sont présents :

Pour l'AEFE : Christophe Bouchard, directeur, Jean-Paul Négrel, directeur adjoint, Bernard Pujol, DRH

Pour le Sgen-CFDT : Françoise Guyot et Alain Schneider

Élections professionnelles : dépôt de candidature en CCPL

Le Sgen souligne que l'application des consignes de la circulaire *Élections* restrictives par rapport à l'arrêté de 2007 - envoi et remise en mains propres des documents de candidature - génère des difficultés inutiles, notamment quand les délégués ne sont pas dans la capitale. Le Sgen demande *a minima* que des dépôts et remises de récépissé puissent être effectués si besoin dans les consulats.

Le directeur décide d'accéder à cette demande.

Non-respect du droit syndical à Buenos Aires

Une mission du Sgen à Buenos Aires, avec organisation d'une formation syndicale sur deux jours, s'est heurtée à la mauvaise volonté du proviseur du lycée franco-argentin Jean-Mermoz qui n'a eu de cesse de mettre des obstacles à sa tenue et de faire pression sur les personnels pour les dissuader d'y participer. La direction de l'Agence s'engage à faire une mise au point avec le proviseur.

Recrutement des résidents : barèmes, calendriers...

La disparition de la notation dans le cadre du PPCR n'entraîne pas d'actualisation des barèmes pour la prochaine campagne de recrutement des résidents : les anciennes notes seront encore utilisées, le cas échéant avec actualisation. Le travail sur des barèmes utilisant les appréciations des rendez-vous de carrière débutera en janvier pour une application au recrutement de la rentrée 2020.

L'instruction générale sur le recrutement des résidents, publiée début juillet, devra de nouveau être modifiée pour la prochaine campagne afin de tenir compte de la note de service du MEN sur les détachements avec la limitation à six ans de la durée de détachement. L'AEFE a insisté auprès du MEN sur la nécessité que les résident·e·s actuel·le·s ne soient pas impacté·e·s par la mesure, ce qui n'était pas garanti à l'origine.

Une réflexion est en cours pour avancer les dates des CCPL en décembre en 2020. La dématérialisation des dossiers de candidature est toujours à l'étude avec une possible utilisation de l'outil développé par la MLF.

La première campagne de rendez-vous de carrière s'est bien déroulée dans le réseau selon l'AEFE : 4 recours sur 800 rendez-vous (2 dans le premier degré et 2 dans le second degré), acceptés en CCPC car justifiés. Le Sgen fait part du mécontentement d'un nombre important d'agents, notamment sur la transmission des informations et les délais pour manifester des désaccords.

Les refus de renouvellement de détachement 2018 après épuisement des recours sont au nombre de huit. Le directeur a bon espoir que l'an prochain le MEN incite dès le départ les recteurs et les DASEN à accorder les renouvellements.

Réforme de l'enseignement français à l'étranger

Le projet du MAE sera bientôt présenté au président de la République avec un retard de quelques semaines. Il prendra en compte plusieurs aspects : le modèle économique du réseau, son financement, la formation des personnels en contrat local, l'offre éducative pour attirer des élèves... puis le deuxième cercle avec le LabelFrancÉducation et la coopération éducative. La direction de l'AEFE ne connaît pas la date à laquelle l'annonce sera faite.

La réforme ne comportera pas de volet RH, elle ne traitera pas du statut des personnels. Des négociations devront intervenir ensuite en concertation avec les organisations syndicales. L'AEFE se réserve la possibilité d'avoir recours aux détachements directs qui pourraient coexister avec des résidents.

Le Sgen rappelle qu'il a demandé que l'évolution du statut des personnels ne soit pas déconnectée des consultations sur les autres aspects de la réforme. Il soulève également la question du nombre d'IA-IPR : chargés de l'homologation, ils y consacrent beaucoup de temps. Pour l'Agence, ils sont en nombre suffisant, avec quatre créations de postes ces trois dernières années. Des IA-IPR d'académies sont également mis à disposition. Les IPR-IA restent longtemps en poste, un signe de satisfaction concernant les conditions de travail.

Perspectives pour le financement de l'Agence

La subvention de fonctionnement de l'Agence sera maintenue au niveau de l'an dernier, à 383 M€. Les crédits sécurité s'élèveront à 14 M€. Par contre, le budget des bourses risque d'être scruté de près par Bercy. La récente hausse de l'euro a réduit les besoins, ce qui risque d'entraîner une baisse des crédits accordés.

La PFC (participation financière complémentaire) sera ramenée à 7,5 %. Des économies seront faites sur les subventions accordées aux établissements. Concernant les postes, l'objectif est de **100 suppressions de postes de résidents**, principalement dans les zones bien dotées et celles où le vivier en contrat local existe sur place, et **66 postes d'expatriés**.

La problématique du blocage dans certains pays des remontées des établissements concernait principalement les pays d'Afrique du Nord. Au Maroc et au Brésil, une solution a été trouvée. Les difficultés en Tunisie et en Algérie n'ont pas encore été surmontées.

Réforme du lycée

L'AEFE attend des précisions du MEN pour la mise en place de la réforme. Les tests de positionnement en seconde ne seront pas mis en œuvre cette année dans le réseau AEFE.

Le Sgen-CFDT mentionne que les personnels du réseau constatent une réduction de l'offre de formation qui de plus s'adresse souvent aux équipes de direction. La direction de l'Agence se dit surprise et communiquera des informations chiffrées.

Avantage familial au Maroc

En vertu du décret 2002-22 et de la circulaire sur l'avantage familial, une quinzaine de résidentes sont en situation de perdre leur avantage familial car leur époux, fonctionnaire marocain, touche une prestation familiale d'environ 15 euros. L'Agence est consciente de l'injustice et cherche, avec l'agence comptable, une solution. Une modification du décret 2002-22 sera nécessaire à terme.

LES COMMENTAIRES DU SGEN-CFDT :

Élections professionnelles

Le Sgen-CFDT se réserve la possibilité de déposer des recours partout où les dépôts de candidature aux CCPL auront fait l'objet de refus sur la base de l'application de la circulaire restrictive relative aux élections.

Mobilité des résidents

La direction de l'AEFE considère comme normal que les vrai-e-s résident-e-s se mettent en disponibilité et que les autres reviennent en France pour repartir ensuite s'ils le désirent. Le Sgen-CFDT s'oppose à une remise en cause sans négociation de la nature même du statut de résident. Il est **hostile à toute interruption de carrière forcée pour les détachés**, *a fortiori* pour les vrais résidents. Dès lors que la question des statuts des personnels futurs entrants ne sera pas envisagée et la mobilité consentie financée, le Sgen-CFDT s'opposera à l'introduction de mesures conduisant à la destruction de la notion de résidence.

Réforme de l'enseignement français à l'étranger

Le Sgen-CFDT déplore une situation sans précédent dans l'histoire du réseau d'enseignement français à l'étranger depuis la création de l'Agence avec une **concertation a minima** des partenaires sociaux à laquelle s'oppose en revanche une débauche de missions : pas moins de trois soit celle des inspecteurs généraux sous la direction de Maryse Bossière, celle de la DGM du MAE et celle de la députée Samantha Cazebonne. Dans ce cadre, le Sgen-CFDT a été auditionné par les deux dernières et a rappelé son attachement au financement de la mobilité choisie et sa demande de révision des statuts des personnels à l'AEFE.

Le Sgen-CFDT réaffirme la nécessité de garantir la présence d'enseignants détachés de l'Éducation nationale au moins dans les proportions actuelles pour que les établissements homologués conservent leur caractère d'établissements français.

Mise en place de la réforme du lycée à l'étranger

Le Sgen-CFDT est demandeur d'une **concertation** avec les organisations syndicales. L'Agence s'engage à mener une réflexion à partir de janvier dans le cadre de groupes de travail.

Avantage familial au Maroc

Le Sgen-CFDT rappelle sa revendication de **gratuité de l'avantage familial** pour les agents détachés. Le triste exemple des collègues est un argument supplémentaire confortant cette demande. Aux côtés des collègues concernés, le Sgen-CFDT se battra pour que justice soit faite.

La fin de l'année 2018 marquera probablement un tournant organisationnel de l'enseignement français à l'étranger. Plus que jamais, la CFDT fera entendre sa voix. Les résultats aux élections AEFE du Sgen-CFDT et de la CFDT dans la Fonction Publique permettront, grâce à la mobilisation de tous, de faire évoluer le partenariat social au bénéfice des collègues en pesant sur les réformes.

POUR LA DÉFENSE DU RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET DE SES PERSONNELS, VOTEZ ET FAITES VOTER SGEN-CFDT !